

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1 1 Identification du produit et de la société

Nom du Produit: **Xerox Color 550/560 REPLENISHER TONER (Noir, Cyan, Magenta, Jaune)**  
Numéro de la fiche de données: 3-1249 1. 0. 0  
Code du Produit: 006R01521, 006R01522, 006R01523, 006R01524,  
006R01525, 006R01526, 006R01527, 006R01528,  
006R01529, 006R01530, 006R01531, 006R01532  
Nom du produit chimique: Aucun  
Nom du Fournisseur: XEROX  
Adresse du Fournisseur: Immeuble "Le Jade"  
253 Avenue du Président Wilson  
93211 La Plaine Saint-Denis Cedex  
FRANCE  
Téléphone: 01 55 84 77 89  
Télécopie: 01 55 84 79 28  
Personne Responsable: Responsable Qualité des Services et Environnement  
Email: ehs-europe@xerox.com  
Téléphone D'urgence: O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59



### 2 Identification des dangers

- Ce produit ne présente pas de risques significatifs

### 3 Composition/informations sur les composants

Nom du produit chimique	Concentration	CAS No.	EC No.	Phrases de risques	Symboles	Catégories
Résine	60-70 %	Confidentiel	-	Aucun	Aucun	
Poudre de ferrite	10-20 %	Confidentiel	-	Aucun	Aucun	
Cire	<10 %	Confidentiel	-	Aucun	Aucun	
Pigment	<10 %					
- noir		1333-86-4	215-609-9	Aucun	Aucun	
- bleu		Confidentiel		Aucun	Aucun	
- rouge		Confidentiel		Aucun	Aucun	
- jaune		Confidentiel		Aucun	Aucun	
Additifs	1-5 %	-	-	Aucun	Aucun	

### 4 Premiers secours

Contact avec la peau

- Laver avec du savon et de l'eau froide

Contact avec les yeux

- Si les yeux ont été atteints les laver immédiatement et abondamment à l'eau

Ingestion

- Faire boire 200 à 300 ml d'eau (1 quart de litre)

Inhalation

- Déplacer la personne dans une zone correctement aérée

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Point d'inflammabilité - non applicable
  - Les produits de combustion comprennent des oxydes de carbone et des fumées organiques toxiques
- 

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Actions immédiates

- Le toner, comme toute poudre fine, peut présenter des risques d'explosion s'il est en suspension dans l'air. Il faut donc neutraliser toutes les sources de chaleur en premier lieu si un nuage de toner se forme par accident

### Méthodes de nettoyage

- Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau chaude fixe le toner
- 

## 7 Manipulation et stockage

### Manipulation

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit

### Stockage

- Conserver dans un endroit frais et sec
- 

## 8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle

### Limites D'exposition

- Limites d'exposition Xerox : 2,5mg/m<sup>3</sup> (moyenne pondérée sur 8 heures) de poussière inhalable; 0,4 mg/m<sup>3</sup> (moyenne pondérée sur 8 heures) de poussière respirable

### Contrôle de l'exposition

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit

### Contrôle de l'exposition professionnelle

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit
- 

## 9 Propriétés physiques et chimiques

- Apparence: poudre (noire, bleue, rouge ou jaune)
  - Odeur: perceptible
  - pH - non applicable
  - Point d'ébullition - non applicable
  - Pression vapeur - non applicable
  - Densité vapeur - non applicable
  - Insoluble dans l'eau
  - Gravité spécifique (eau=1) ~1
  - Point d'inflammabilité - non applicable
  - Point de ramollissement 50-60°C
- 

## 10 Stabilité et réactivité

- Stable
  - Conditions à éviter : aucune connue
-

## 11 Informations toxicologiques

### Inhalation

- Les tests sur des toners contenant des substances semblables ou de même type ne font pas apparaître de risques de toxicité aiguë par inhalation

### Contact avec la peau

- Les tests sur des toners contenant des substances semblables ou de même type ne font pas apparaître de risques de toxicité aiguë par voie cutanée ; ni irritation ni sensibilisation au test du patch sur l'homme

### Contact avec les yeux

- Les tests sur des toners contenant des substances semblables ou de même type ne font pas apparaître d'irritation sur les muqueuses de l'oeil chez le lapin

### Ingestion

- Les tests sur des toners contenant des substances semblables ou de même type ne font pas apparaître de risques de toxicité aiguë par voie orale

### Cancérogénicité

- Cancérogène: aucun

### Mutagénicité

- Pas de mise en évidence de mutagénicité au test d'Ames
- 

## 12 Informations écologiques

### Écotoxicité

- Selon les données disponibles, la substance n'est pas nocif à la vie aquatique

### Mobilité

- Insoluble dans l'eau

### Persistence et dégradabilité

- Pas biodégradable rapidement

### Potentiel de bioaccumulation

- La bioaccumulation est non significatif

### Effets nocifs divers

- Présente peu ou pas du tout de danger à l'environnement
- 

## 13 Considérations relatives à l'élimination

### Classification

- Code Européen des déchets: 08 03 18

### Considérations relatives à l'élimination

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit
  - La mise en décharge réglementée est la méthode d'élimination recommandée
  - En cas d'incinération prendre soin de ne pas provoquer la formation de nuage de poussière
-

## 14 Informations relatives au transport

- Non classifié comme dangereux pour le transport
- 

## 15 Informations réglementaires

### Classification et étiquetage

- Non classifié comme dangereux pour l'approvisionnement
- Pas d'étiquette d'instruction relative au transport ou à l'utilisation

### Danger

- Ne s'applique pas

### Sécurité

- Ne s'applique pas
- 

## 16 Autres informations